

Dossier de demande de création d'un Diplôme d'Université

A l'issue du vote favorable du conseil de composante et du conseil de collegium, le dossier ET la délibération sont transmis par le collegium à la Direction de la formation : gestion-etudes-contact@univ-lorraine.fr

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « [notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU](#) ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui en contactant :

dacip-creation-du@univ-lorraine.fr

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Cadrement de l'UL : A l'Université de Lorraine, un diplôme d'université (DU) a vocation à répondre à une demande de formation bien spécifique, qui n'existe pas déjà dans l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement. Ces formations s'adressent à un public qui peut justifier d'au moins un baccalauréat ou d'une équivalence acquise par validation des acquis professionnels (VAP)¹.

Les critères s'appliquent à tous les DU de l'Université de Lorraine (hors ceux destinés exclusivement à la formation continue des professionnels de santé) :

- Le DU correspond à un niveau de formation supérieur de 5 à 7 (bac +2 à bac+5)
- La cohérence offre de formation doit être respectée : non concurrence DU/DN et DU/DU,
- Le DU doit répondre à un besoin démontré (lettres de soutien, étude de marché, analyse des bilans...),
- La coopération significative avec un partenaire doit être encadrée par une convention,
- Le corpus des apprentissages doit se distinguer de celui d'une formation qualifiante non diplômante,
 - o L'organisation en bloc de compétences (et connaissance) est obligatoire,
 - o Si cela est souhaité une inscription au Répertoire Spécifique (RS) est possible,
 - o Durée d'un semestre minimum ou 100-150h (un minimum de 200h est toutefois nécessaire pour qu'une convention de stage soit signée),
 - o La délivrance d'un DU repose sur une évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants. La simple présence aux cours n'est pas suffisante,
 - o Une évaluation de la formation et des enseignements est mise en place,
- L'équipe pédagogique doit comprendre des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'université, la responsabilité du DU étant assurée par un enseignant-chercheur de l'UL,
- 30 % minimum des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'université (un DIU peut conduire à un % moindre),
- L'équilibre financier sans apport de l'établissement (hors ressources propres de la composante ou de la politique du collegium) est obligatoire,
- Un niveau minimum de formation du public est exigé en fonction du niveau du DU ; dans tous les cas, le Baccalauréat ou équivalent ou VAPP est requis

L'ouverture du DU est valable pour 3 ans, avec une procédure de renouvellement sur bilan (population, suivi des cohortes, financier, évaluation des enseignements...).

¹ Dans le cas contraire, les apprenants peuvent participer à la formation, mais ne peuvent pas se présenter aux examens. Ils ne seront donc pas diplômés mais pourront recevoir une attestation de suivi de formation

INTITULE DU DIPLOME : DIU de pratiques psychothérapeutiques – psychiatrie d’adultes

Circuit de validation :

1/ Avis favorable G9 GT DU/DIU SANTE (nouvelle procédure)

/10/2023

2/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :

24 avril 2023

3/ Date de passage au Conseil de collegium :

19/12/2023

4/ Date de passage au Comité d’examen des DU²:

5/ Date de passage au Conseil de formation :

I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d’ouverture prévisionnelle :

Rentrée universitaire 2022-2023

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la santé de Nancy

Faculté de médecine de Reims

Nom du responsable pédagogique de la formation :

Pr Raymund SCHWAN

Qualité :

PU-PH

Téléphone :

03.83.92.84.71

E-mail :

Raymund.schwan@univ-lorraine.fr

Composante de rattachement :

Faculté de médecine de Nancy

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, conventions ou contrats de formation, etc.) :

Facultés de médecine de Nancy et de Reims

Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)

- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) : Université de Reims Champagne Ardenne
- Nom du co-responsable : Pr Arthur KALADJIAN, PU-PH de Reims

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs de former les étudiants de psychiatrie aux différentes techniques psychothérapeutiques et de leur permettre une mise en pratique de celles-ci au terme de cette formation.

III. PUBLICS VISES

a. **Type de public** : étudiant en médecine dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue

b. **Pré-requis et niveau d'entrée requis** :

Etudiant en 3^{ème} cycle du DES de psychiatrie dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue.

Pour les étudiants des subdivisions de Nancy et Reims : évaluation des connaissances sur les symptomatologies psychiatriques et l'évaluation diagnostic.

Pour les étudiants des autres subdivisions : soumis à avis favorable de la commission d'inscription (lettre de candidature à adresser) et évaluation des connaissances sur les symptomatologies psychiatriques et l'évaluation diagnostic

IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

a. **Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques**

En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités...? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?

Cette demande de création de formation s'inscrit dans l'objectif de dynamiser l'attractivité du DES de psychiatrie d'adultes des subdivisions de Nancy et de Reims.

Ainsi, depuis deux ans, des postes d'internes sont restés vacants et son nombre augmente.

Ce signal d'alarme nécessite qu'un réel travail sur l'attractivité soit réalisé. Les étudiants du 3^{ème} cycle ont fait part de leur vrai intérêt à pouvoir bénéficier d'un DIU de psychothérapie afin de ne pas être démunis dans leur prise en charge.

Dans cette dynamique, cette formation serait un véritable atout pour ces territoires puisque celle-ci pourrait s'accompagner d'une aide au financement par les établissements hospitaliers (plusieurs responsables d'établissements se sont déjà engagés au financement de cette formation à l'attention des étudiants qui seraient affectés au sein de leurs unités).

Cette formation s'inscrit également dans une politique d'amélioration de l'offre de soins sur ces territoires où la démographie médicale est très prégnante.

Cette formation facilite la reconnaissance du titre de psychothérapeute au niveau européen.

b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?

En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

Les DU existants au niveau national traitent de manière isolée les outils psychothérapeutiques et ne proposent pas de travail intégratif par indication (ex : DU hypnose, DU éducation thérapeutique, DU TCC, DU mindfulness ou méditation de pleine conscience, DU psychothérapies des théories aux pratiques).

Ce modèle de formation n'existe pas au niveau national.

Ce DU n'est donc pas concurrentiel avec une formation existante en France et est une innovation qui correspond à un vrai besoin exprimé par les associations des étudiants du 3^{ème} cycle de psychiatrie.

V. PARTENARIATS ENGAGES

→ *Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?*

→ *Quelle est la nature de la collaboration ?*

Les partenariats envisagés sont :

- Les établissements hospitaliers spécialisés des subdivisions de Nancy et Reims concernant une aide au financement à l'attention des étudiants. Dans le cadre d'un travail sur l'attractivité de la psychiatrie, le coordonnateur du DES a rencontré les PCME et les directeurs des établissements de la subdivision. A cette occasion, ces derniers ont émis leur volonté de soutenir les étudiants à pouvoir s'inscrire à des formations.
- L'ARS Grand Est concernant le financement
- La faculté de médecine de l'université de Reims

Les collaborations sont :

- Pr KALADJIAN et son équipe universitaire
- Psychiatres hospitaliers et libéraux concernant l'enseignement

Joindre dossiers et lettres d'intention

cf en Annexe 3

VI. FINALITES – REFERENTIELS D’ACTIVITES ET DE COMPETENCES

a. Finalités professionnelles

Est-ce que le DU permet l’insertion et l’exercice d’un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Métier(s) visé(s)	Code ROME

Est-ce que le DU vise, non pas l’exercice d’un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d’activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.

Compétences professionnelles complémentaires
Hypnose
Remédiation cognitive
Intégration pour les mouvements oculaires (IMO)
Thérapies cognitives et comportementales (TCC)
Thérapie d’acceptation et d’engagement (ACT)
Méditation de pleine conscience
Thérapies brèves (solutionniste, stratégique narrative)

b. Poursuite d’études envisagées éventuellement

Ce DIU offrira aux étudiantes une vision large, intégrative à de nombreux outils psychothérapeutiques pratiques. Les étudiants pourront par la suite envisager un approfondissement de ces thérapies dans des formations plus spécialisées.

c. Référentiel d’activités et de compétences

CF. Notice d’aide pour la constitution d’un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »

REFERENTIEL D’ACTIVITES (Situations de travail et activités exercées)
Les techniques psychothérapeutiques utilisées en psychiatrie adultes ont pour but d’améliorer les symptomatologies psychiatriques présentées par les patients. Ainsi, leur maîtrise permet une prise en soins plus efficiente. Cette démarche améliorera la santé mentale de la population.

REFERENTIEL DE COMPETENCES
(Compétences et acquis d'apprentissage correspondants)

Les compétences

- Appliquer les techniques de thérapies cognitives et comportementales dans la prise en charge des patients présentant des troubles d'humeur, des troubles anxieux, des troubles de stress post traumatique, des troubles du sommeil, des troubles du comportement.
- Mettre en place des programmes de Remédiation cognitive pour des patients présentant des psychoses.
- Elaborer des programmes de soins basés sur l'Intégration par Mouvements Oculaires (IMO) pour des patients présentant des troubles de stress post-traumatique et des troubles anxieux.
- Conduire des thérapies basées sur les techniques psychothérapeutiques de l'Acceptation et de l'engagement (ACT) pour des patients présentant des troubles anxieux, des troubles de l'humeur, des troubles de la personnalité et des addictions.
- Animer des groupes de Méditation de pleine conscience pour des patients présentant des troubles de l'humeur, des troubles anxieux, des troubles du sommeil et des troubles de l'attention.
- Appliquer des techniques psychothérapeutiques basées sur l'Hypnose médicale pour les patients présentant des troubles de l'anxiété, des troubles de l'humeur, des troubles du comportement, des addictions, des troubles du sommeil.
- Réaliser des Thérapies brèves pour des patients présentant des troubles de l'anxiété, des troubles de l'humeur, des troubles du comportement et des troubles du sommeil.

Pour chaque technique enseignée, cela comprend :

- Les aspects théoriques sur les principes, les indications et les usages
- Les présentations de cas cliniques
- Les exercices d'entraînement à la pratique

Les acquis

Pour chaque technique psychothérapeutique :

- Comprendre et connaître les bases théoriques et scientifiques de la thérapie
- Déterminer les indications
- Etablir et mettre en œuvre un programme de développement de la thérapie
- Evaluer les résultats et adapter la thérapie

VII. NIVEAU DE LA FORMATION

CF Notice d'aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU : niveau 8 (Master)

Seule l'obtention d'une certification enregistrée au RNCP permet d'attester d'un niveau de qualification.

VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

CF. Notice d'aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »

Bloc de compétences (si enregistrement RNCP envisagé)	Compétences	Enseignements associés, contribuant au bloc de compétences
Bloc 1 > Appliquer les techniques de thérapies cognitives et comportementales dans la prise en charge des patients présentant des troubles d'humeur, des troubles anxieux, des troubles de stress post traumatique, des troubles du sommeil, des troubles du comportement.	C1-1 Connaître les fondations historiques et théoriques des TCC.	Alliance thérapeutique, techniques comportementales (travail cognitif de pensées alternatives), stratégies motivationnelles, affirmation de soi
	C1-2 Savoir poser des indications pour une TCC pour des patients présentant des troubles d'humeur, des troubles anxieux, des troubles de stress post traumatique, des troubles du sommeil, des troubles du comportement.	
	C1-3 Savoir conduire des programmes thérapeutiques de TCC pour des patients présentant des troubles d'humeur, des troubles anxieux, des troubles de stress post traumatique, des troubles du sommeil, des troubles du comportement.	
	C1-4 Savoir évaluer le changement comportemental et cognitif des patients et réadapter le programme thérapeutique.	
Bloc 2 > Conduire des thérapies basées sur les techniques psychothérapeutiques de l'Acceptation et de l'engagement (ACT) pour des patients présentant des troubles anxieux, des troubles de l'humeur, des troubles de la personnalité et des addictions	C4-1 Connaître les fondements historiques et théoriques de la thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT).	La matrice, l'Hexaplex, les métaphores, le mouvement, les émotions, la défusion, l'acceptation, l'instant présent, les valeurs et les actions engagées, flexibilité psychologique, TCR, l'ancrage thérapeutique
	C4-2 Savoir poser les indications pour ACT pour les patients présentant des troubles anxieux, des troubles de l'humeur, des troubles de la personnalité et des addictions.	
	C4-3 Savoir conduire des programmes thérapeutiques ACT pour les patients présentant des troubles anxieux, des troubles de l'humeur, des troubles de la personnalité et des addictions.	
	C4-4 Savoir évaluer l'amélioration des troubles et réadapter le programme thérapeutique	

<p>Bloc 3 > Elaborer des programmes de soins basés sur l'Intégration par Mouvements Oculaires (IMO) pour des patients présentant des troubles de stress post-traumatique et des troubles anxieux.</p>	<p>C3-1 Connaitre les fondements historiques et théoriques de l'intégration par mouvements oculaires (IMO).</p> <p>C3-2 Savoir poser les indications pour l'IMO pour les patients présentant des troubles de stress post-traumatique, des troubles anxieux.</p> <p>C3-3 Savoir conduire des programmes thérapeutiques d'IMO pour les patients présentant des troubles de stress post-traumatique, des troubles anxieux.</p> <p>C3-4 Savoir évaluer l'amélioration des troubles et réadapter le programme thérapeutique.</p>	<p>Mouvements oculaires multirectionnel, le lemniscus</p>
<p>Bloc 4 > Réaliser des Thérapies brèves pour des patients présentant des troubles de l'anxiété, des troubles de l'humeur, des troubles du comportement et des troubles du sommeil.</p>	<p>C7-1 Connaitre les fondements historiques et théoriques des thérapies brèves.</p> <p>C7-2 Savoir poser les indications pour les thérapies brèves pour des patients présentant des troubles de l'anxiété, des troubles de l'humeur, des troubles du comportement et des troubles du sommeil.</p> <p>C7-3 Savoir conduire des programmes thérapeutiques pour les thérapies brèves pour des patients présentant des troubles de l'anxiété, des troubles de l'humeur, des troubles du comportement et des troubles du sommeil.</p> <p>C7-4 Savoir évaluer l'amélioration des troubles et réadapter le programme thérapeutique</p>	<p>Thérapie intégrative, Thérapies orientées solution, thérapies narratives, thérapies systémiques brèves, thérapie stratégique</p>
<p>Bloc 5 > Mettre en place des programmes de Remédiation cognitive pour des patients présentant des psychoses</p>	<p>C2-1 Connaitre les fondements historiques et théoriques de la remédiation cognitive.</p> <p>C2-2 Savoir poser les indications pour une remédiation cognitive pour des patients présentant des psychoses.</p> <p>C2-3 Savoir conduire des programmes thérapeutiques de remédiation cognitive pour des patients présentant des psychoses.</p> <p>C2-4 Savoir évaluer l'évolution des capacités cognitives et réadapter le programme thérapeutique du rétablissement.</p>	<p>Le rétablissement, neuro-cognition, remédiation cognitive, cognition sociale, psychoéducation des familles, psychoéducation et éducation thérapeutiques du patient</p>

<p>Bloc 6 > Appliquer des techniques psychothérapeutiques basées sur l'Hypnose médicale pour les patients présentant des troubles de l'anxiété, des troubles de l'humeur, des troubles du comportement, des addictions, des troubles du sommeil.</p>	<p>C6-1 Connaitre les fondements historiques et théoriques de l'hypnose.</p>	<p>Techniques hypnotiques, les inductions, le Vakog,</p>
	<p>C6-2 Savoir poser les indications pour l'hypnose pour les patients présentant des troubles de l'anxiété, des troubles de l'humeur, des troubles du comportement, des addictions, des troubles du sommeil.</p>	
	<p>C6-3 Savoir conduire des programmes thérapeutiques d'hypnose pour les patients présentant des troubles de l'anxiété, des troubles de l'humeur, des troubles du comportement, des addictions, des troubles du sommeil.</p>	
	<p>C6-4 Savoir évaluer l'amélioration des troubles et réadapter le programme thérapeutique</p>	
<p>Bloc 7 > Elaborer des programmes de soins basés sur l'Intégration par Mouvements Oculaires (IMO) pour des patients présentant des troubles de stress post-traumatique et des troubles anxieux.</p>	<p>C3-1 Connaitre les fondements historiques et théoriques de l'intégration par mouvements oculaires (IMO).</p>	<p>Mouvements oculaires multirectionnel, le lemniscus</p>
	<p>C3-2 Savoir poser les indications pour l'IMO pour les patients présentant des troubles de stress post-traumatique, des troubles anxieux.</p>	
	<p>C3-3 Savoir conduire des programmes thérapeutiques d'IMO pour les patients présentant des troubles de stress post-traumatique, des troubles anxieux.</p>	
	<p>C3-4 Savoir évaluer l'amélioration des troubles et réadapter le programme thérapeutique.</p>	
<p>Bloc 8 > supervision collective</p>	<p>C8-1 Supervision collective pour savoir poser les indications aux thérapies enseignées (TCC, remédiation cognitive, IMO, ACT, méditation de pleine conscience, hypnose, thérapies brèves) de manière adaptées en fonction du diagnostic (troubles de l'anxiété, de l'humeur, du comportement, de l'attention, du sommeil, de la personnalité, stress post-traumatique, psychoses) et en fonction de la clinique du patient.</p>	<p>Travail pour abord intégratifs par indication</p>

IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

Cette formation se déroulera sur 2 années universitaires par validation des 8 unités d'enseignement.

Pour les UE1 et UE5, les formations se réaliseront simultanément à Reims et à Nancy et obligatoires aux étudiants des autres subdivisions que Nancy et Reims.

Pour les UE 2, UE3, UE4, UE6, UE7 et UE8, les formations seront organisées en alternance à Reims ou à Nancy pour l'ensemble des étudiants inscrits dans les deux universités et obligatoires à tous les étudiants.

Pour les étudiants dépendant des subdivisions de Nancy et Reims, les UE1 et UE5 étant obligatoires dans leur maquette d'enseignement, ils seront donc dispensés d'y participer.

Pour les étudiants des autres subdivisions, les 8 UE seront obligatoires.

Il est important de préciser que les étudiants doivent participer à l'ensemble de ces UE et obtenir une note minimale à 10/20 à leur mémoire pour valider la formation.

Les absences invalident donc cette formation.

Toutefois, l'étudiant pourra se réinscrire l'année suivante (paiement des droits universitaires uniquement) pour participer aux cours où l'étudiant avait été absent.

De même, en cas de non validation du mémoire, l'étudiant pourra envoyer un nouveau mémoire l'année suivante (paiement des droits universitaires uniquement).

Pour les étudiants des subdivisions de Nancy et Reims :

Pour la 1^{ère} année :

- Pour les étudiants, cela représente 105 de travail (45h de TD + 60h de travail personnel)
- Pour les enseignants, cela représente 57h de travail (45h de cours + 12h de préparation de cours) réparties de manière suivante : 12h par enseignants UL + 45h par enseignants vacataires et répartis entre les enseignants de Nancy et de Reims

Pour la 2^{ème} année :

- Pour les étudiants, cela représente 135h de travail (45h de TD + 90h de travail personnel)
- Pour les enseignants, cela représente 117h de travail (75h de cours + 12h de préparation de cours + 30h de notation des mémoires) réparties de manière suivante : 17h par enseignants UL + 100h par enseignants vacataires. Concernant l'UE8, le nombre d'heures pour les enseignants est triplé pour permettre la composition de 3 groupes de travail d'étudiants et 3 enseignants.

Pour les étudiants des autres subdivisions:

Pour la 1^{ère} année :

- Pour les étudiants, cela représente 140h de travail (60h de TD + 80h de travail personnel)
- Pour les enseignants, cela représente 90h de travail (75h de cours + 15h de préparation de cours) réparties de manière suivante : 15h par enseignants UL + 75h par enseignants vacataires et réparties entre les enseignants de Nancy et de Reims

Pour la 2^{ème} année :

- Pour les étudiants, cela représente 170h de travail (60h de TD + 110h de travail personnel)
- Pour les enseignants, cela représente 150h de travail (105h de cours + 15h de préparation de cours + 30h de notation des mémoires) réparties de manière suivante : 21h par enseignants UL + 129h par enseignants vacataires et réparties entre les enseignants de Nancy et Reims. Concernant l'UE8, le nombre d'heures pour les enseignants est triplé pour permettre la composition de 3 groupes de travail d'étudiants et 3 enseignants.

N° UE	Intitulé de l'UE	Compétences N°	Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques
UE1 en 1ère année Sur chaque Université (Reims et Nancy)	TCC	C1-1 C1-2 C1-3 C1-4	Nb h CM : Nb h TD : Nb h TP : 15h Nb h éq TD : Nb h préparation enseignant : 1h30 X2
UE2 en 1ère année Sur Nancy	ACT	C5-1 C5-2 C5-3 C5-4	Nb h CM : Nb h TD : Nb h TP : 15h Nb h éq TD : Nb h préparation enseignant : 4h
UE3 en 1ère année Sur Nancy	Méditation de pleine conscience	C3-1 C3-2 C3-3 C3-4	Nb h CM : Nb h TD : Nb h TP : 15h Nb h éq TD : Nb h préparation enseignant : 4h
UE4 en 1ère année Sur Reims	Thérapies brèves	C4-1 C4-2 C4-3 C4-4	Nb h CM : Nb h TD : Nb h TP : 15h Nb h éq TD : Nb h préparation enseignant : 4h
UE5 en 2ème année Sur chaque Université (Reims et Nancy)	Remédiation cognitive	C2-1 C2-2 C2-3 C2-4	Nb h CM : Nb h TD : Nb h TP : 15h Nb h éq TD : Nb h préparation enseignant : 1h30 X2

UE6 en 2ème année Sur Reims	Hypnose	C6-1 C6-2 C6-3 C6-4	Nb h CM : Nb h TD : Nb h TP : 15h Nb h éq TD : Nb h préparation enseignant : 4h
UE7 en 2ème année Sur Nancy	IMO	C7-1 C7-2 C7-3 C7-4	Nb h CM : Nb h TD : Nb h TP : 15h Nb h éq TD : Nb h préparation enseignant : 4h
UE8 en 2ème année Sur Reims	Supervision collective	C8-1	Nb h CM : Nb h TD : Nb h TP : 15h (x3 pour les enseignants pour former des petits groupes) Nb h éq TD : Nb h préparation enseignant : 4h Nb h notation des mémoires : 30h
Nombre total d'heures pour les 2 années			Nb h CM : Nb h TD : Nb h TP : 180h Nb h éq TD : Nb h préparation enseignant : 30h Nb h corrections mémoires : 30h

X. MODALITES D'EVALUATION

MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

CF. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

Une évaluation des connaissances sera réalisée à chaque UE, puis une correction active sera réalisée avec les étudiants.
 Une évaluation globale des connaissances et des compétences acquises sera réalisée par l'étudiant sous forme de rédaction d'un mémoire avec l'étude d'un cas clinique. Cette évaluation permettra d'évaluer si l'étudiant est dans la capacité d'indiquer une thérapie adaptée en fonction de la symptomatologie présentée. Le mémoire sera noté. Il est nécessaire pour l'étudiant d'obtenir un note minimum de 10/20.
 En cas d'échec, l'étudiant pourra renvoyer un mémoire lors de la prochaine session.

[Fiche de compétence en pièce jointe.](#)

Nombre d'heures ETD = 0

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme								
N° UE / N° EC	Intitulé	N° bloc	N° compétence	Coef.	Session		MCC&C Modalités d'évaluation	
					Compe nsation	Session		
					Oui/No n	1 (ou unique e)	2	
UE 1	TCC	1	C1-1	1				QCM pour l'évaluation des connaissances puis correction active réalisée avec les étudiants (pas de notation).
			C1-2					
			C1-3					
			C1-4					
UE 2	ACT	2	C2-1	1				QCM pour l'évaluation des connaissances puis correction active réalisée avec les étudiants (pas de notation).
			C2-2					
			C2-3					
			C2-4					
UE 3	Méditation de pleine conscience	3	C3-1	1				QCM pour l'évaluation des connaissances puis correction active réalisée avec les étudiants (pas de notation).
			C3-2					
			C3-3					
			C3-4					

UE 4	Thérapies brèves	4	C4-1 C4-2 C4-3 C4-3	1			X	QCM pour l'évaluation des connaissances puis correction active réalisée avec les étudiants (pas de notation).
UE 5	Remédiation cognitive	5	C5-1 C5-2 C5-3 C5-4	1			X	QCM pour l'évaluation des connaissances puis correction active réalisée avec les étudiants (pas de notation).
UE 6	Hypnose	6	C6-1 C6-2 C6-3 C6-4	1			X	QCM pour l'évaluation des connaissances puis correction active réalisée avec les étudiants (pas de notation).
UE 7	IMO	7	C7-1 C7-2 C7-3 C7-4	1			X	QCM pour l'évaluation des connaissances puis correction active réalisée avec les étudiants (pas de notation).
UE 8	Supervision collective	8	C8-1	1			X	Un mémoire sera à envoyer aux membres du jury au terme de cette session Une note sera attribuée afin de déterminer si l'étudiant a validé ou pas les compétences enseignées. Pour valider la formation, la note minimum est de 10/20.

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

Tous les modules doivent être validés, la participation à l'ensemble des modules est obligatoire :

- Les étudiants de Nancy et Reims doivent valider les UE 2,3,4,6,7,8.
- Les étudiants des autres subdivisions doivent valider les 8 UE.

En cas d'absence ou de non validation d'un module, une réinscription dans une année supplémentaire peut être accordée après validation de la commission d'inscription.

Ceci permettra de valider un ou des modules manquants.

XI. Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
PU-PH de Nancy	SCHWAN Raymund
PU-PH de Reims	KALADJIAN Arthur
PH de Nancy	HINGRAY Coraline
PU-PH de Nancy	SCHWITZER Thomas
Un psychologue clinicien de Reims	PAROCHE Florent
PH de Reims	TRAN Eric
PH de Reims	TARAYKOVA Martina
PH de Reims	BERA-POTELLE Céline
PH de Nancy	MASSON David
PH de Nancy	JANSEN Claire

Psychiatre libéral	AIM Philippe
--------------------	--------------

XII. EQUIPE DE FORMATION

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
SCHWAN Raymund	PU-PH/ psychiatre / coordonnateur local du DES de psychiatrie de la subdivision de Nancy	Université de Lorraine / CPN (Nancy)	Responsable de l'enseignement + Bloc 1 + Bloc 8	UE1 + UE8
KALADJIAN Arthur	PU-PH/ psychiatre / coordonnateur local du DES de psychiatrie de la subdivision de Reims	Université de Reims Champagne Ardenne / EPSM Marne (Reims)	Responsable de l'enseignement + Bloc 8	UE8
HINGRAY Coraline	PH / psychiatre	UL / CPN-CHRU (Nancy)	Blocs 6, 7 et 8	UE6, UE7 et UE8
SCHWITZER Thomas	PU-PH / psychiatre	UL / CPN (Nancy)	Bloc 7	UE7
JANSEN Claire	PH / psychiatre	CPN (Nancy)	Blocs 4 et 6	UE4 et UE6
POLLI Ludovic	Psychiatre	Psychiatre libéral (Nancy)	Blocs 2 et 3	UE2 et UE3
HUBERT Thomas	PH / psychiatre	CPN (Nancy)	Bloc 2	UE2
MASSON David	PH / psychiatre	CPN (Nancy)	Bloc 5	UE5
PHAM-DINH Caroline	Psychiatre	Psychiatre libéral (Nancy)	Bloc 6	UE6
DROGO Jean	Assistant spécialiste / psychiatre	CPN (Nancy)	Bloc 5	UE5
BERNARDIN Florent	Neuropsychologue	CPN (Nancy)	Bloc 5	UE5
BOUKHETAIA Lydia	Coordinatrice de la Promotion de la santé mentale	CPN (Nancy)	Bloc 5	UE5
TRAN Eric	PH / psychiatre	EPSM Marne (Reims)	Bloc 1	UE1

TARAYKOVA Martina	PH / psychiatre	EPSM Marne (Reims)	Bloc 5	UE5
BERA-POTELLE Céline	PH / psychiatre	EPSM Marne (Reims)	Bloc 5	UE5
PAROCHE Florent	Psychologue clinicien	EPSM Marne (Reims)	Bloc 1	UE1
LARUELLE François	PH / psychiatre	CPN (Nancy)	Bloc 1	UE1
AIM Philippe	Psychiatre	Psychiatre libéral (Nancy)	Blocs 4 et 6	UE4 et UE6

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 17% = 13% de Nancy + 4% de Reims.

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 83% = 59% de Nancy + 24% de Reims.

Dans le cadre d'une conduite d'amélioration de cet enseignement, il est prévu d'organiser un conseil de perfectionnement avec une équipe pédagogique composée de Pr SCHWAN, Pr KALADJIAN, Dr TRAN, M. PAROCHE, Dr TRAYKOVA, Dr BERA-POTELLE, Dr PHAM-DINH, Pr HINGRAY, Dr LAPRUELLE, Dr POLLI, Dr HUBERT, représentants des internes.

Ce conseil de perfectionnement se déroulera 1x/an en fin de chaque année. Ce DIU débutera à la rentrée 2024-2025 et il est prévu d'organiser le 1^{er} conseil fin juin 2025.

XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE) :

Cf en Annexe 1

XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)

→ Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail, ...

Cf en annexe 4 (enquête et questionnaire de satisfaction)

XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

L'annexe 2 permet de déterminer le coût de la formation et ensuite, par simulations, de définir le tarif de la formation et le seuil d'ouverture (le tarif de la formation est déterminé sur la base du coût de la formation par apprenant, auquel on ajoute une marge).

Le tarif du diplôme d'université est unique, quel que soit le public visé. Un tarif différent peut être envisagé si les prestations sont différentes selon les publics visés (à justifier alors).

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

500 € pour les étudiants des subdivisions de Nancy et de Reims en formation initiale

690 € pour les étudiants des autres subdivisions en formation initiale

1 400€ pour les étudiants dans le cadre de la formation continue

Seuil d'ouverture proposé :

Minimum 12 ; maximum 45 stagiaires/étudiants

Le calcul des coûts est basé sur une répartition des coûts et des effectifs attendus entre l'UL et l'Université de Reims Champagne Ardenne. Afin de réaliser une répartition des coûts équilibrés sur les deux années, une moyenne des heures a été réalisée, puis une répartition des effectifs et des coûts à hauteur de 1/3 pour Reims et de 2/3 pour Nancy.

Une matrice des coûts a été réalisée pour l'UL pour un effectif attendu de 17 étudiants.

Pour l'Université de Reims Champagne Ardennes, un dossier a également été constitué ainsi qu'une matrice des coûts, pour un effectif attendu de 8 étudiants

- **En formation initiale :**

- pour les étudiants des subdivisions de Nancy et Reims, le tarif est fixé à 500€ par année universitaire pour valider 6 UE (soit 87h d'enseignement en moyenne par an)
- pour les étudiants des autres subdivisions, le tarif est fixé à 690€ par année universitaire pour valider 8 UE (soit 120h d'enseignement en moyenne par an)

L'effectif attendu est dispatché sur les deux universités : soit 3 étudiants à Reims, 7 à Nancy.

- **En formation continue :**

- pour les étudiants des subdivisions de Nancy et Reims, le tarif est fixé à 1400€ par année universitaire car ils doivent valider 6 UE (soit 87h d'enseignement en moyenne par an).
- pour les étudiants des autres subdivisions, le tarif est fixé à 1930€ par année universitaire car ils doivent valider 8 UE (soit 120h d'enseignement en moyenne par an).

L'effectif attendu est dispatché sur les deux universités : soit 5 étudiants à Reims, 10 à Nancy.

Cf Annexe 2 matrice des coûts

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.

La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

Annexe 1 Les fiches UE

Fiche UE 1

Nom complet de l'UE : DIU de pratiques psychothérapies - psychiatrie d'adultes – techniques de TCC

Composante de rattachement :	DES de Psychiatrie	Semestre concerné éventuellement :	1
Section CNU :	49.03		
Nom du responsable de l'UE :	Pr SCHWAN à Nancy / Pr KALADJIAN à Reims	Volume horaire personnel de l'étudiant :	35h
Adresse électronique UL :	Raymund.schwan@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Apprentissage des techniques de TCC pour la prise en charge :

- Des troubles d'humeur
- Des troubles anxieux
- Des troubles de stress post traumatique
- Des troubles du sommeil
- Des troubles du comportement

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cette formation a pour objectifs de former les futurs psychiatres aux techniques de TCC pour la prise en charge des troubles cités plus haut.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Nb d'heures de préparation de cours pour les enseignants	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres						
Enseignement théorique					20	20	20			Classe inversée
Enseignement pratique			10			10	10			Cas cliniques – mise en pratique
Jeux de rôle et mise en situation			5			5	5			Jeux de rôle
TOTAL de l'UE			15		20	15	35		3	

Éventuellement : nombre d'ECTS de l'UE : Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) : Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) : oui Non

Si oui, lesquelles :

Accessible uniquement aux étudiants du 3^{ème} cycle du DES de psychiatrie option précoce de psychiatrie adultes ou de psychiatrie générale de l'ancien régime

Pour les étudiants de la subdivision de Nancy et de Reims : les étudiants doivent avoir validés la phase socle

Pour les étudiants des autres subdivisions : soumis à accord par une commission d'inscriptions, sur dossier

Programme de l'UE :

- Les bases théoriques et scientifiques
- Les indications
- Les programmes thérapeutiques
- L'évaluation des résultats cliniques et adaptation thérapeutique

L'UE1 sera organisée sur chaque université (Reims et Nancy)

Fiche UE 2
Nom complet de l'UE : DIU de pratiques psychothérapeutiques - psychiatrie d'adultes – techniques ACT

Composante de rattachement :	DES de Psychiatrie	Semestre concerné éventuellement :	1
Section CNU :	49.03		
Nom du responsable de l'UE :	Pr SCHWAN à Nancy / Pr KALADJIAN à Reims	Volume horaire personnel de l'étudiant :	35h
Adresse électronique UL :	Raymund.schwan@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Apprentissage des techniques ACT pour la prise en charge :

- Des troubles anxieux
- Des troubles de l'humeur
- Des troubles de la personnalité
- Des addictions

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cette formation a pour objectifs de former les futurs psychiatres aux techniques ACT pour la prise en charge des troubles cités plus haut.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Nb d'heures de préparation de cours pour les enseignants	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres						
Enseignement théorique					20	20	20			Classe inversée
Enseignement pratique			10			10	10			Cas cliniques – mise en pratique
Simulation et jeux de rôle			5			5	5			Jeux de rôle
TOTAL de l'UE			15		20	15	35		4	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

43%

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

57%

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 oui

 Non

Si oui, lesquelles :

 Accessible uniquement aux étudiants du 3^{ème} cycle du DES de psychiatrie option précoce de psychiatrie adultes ou de psychiatrie générale de l'ancien régime

Pour les étudiants de la subdivision de Nancy et de Reims : les étudiants doivent avoir validés la phase socie

Pour les étudiants des autres subdivisions : soumis à accord par une commission d'inscriptions, sur dossier

Programme de l'UE :

- Les bases théoriques et scientifiques
- Les indications
- Les programmes thérapeutiques
- L'évaluation des résultats cliniques et adaptation thérapeutique

L'UE2 sera organisée en alternance sur Nancy ou sur Reims pour l'ensemble des étudiants inscrits dans les deux universités

Fiche UE 3
Nom complet de l'UE : DIU de pratiques psychothérapeutiques - psychiatrie d'adultes – techniques de Méditation de pleine conscience

Composante de rattachement :	DES de Psychiatrie	Semestre concerné éventuellement :	1
Section CNU :	49.03		
Nom du responsable de l'UE :	Pr SCHWAN à Nancy / Pr KALADJIAN à Reims	Volume horaire personnel de l'étudiant :	35h
Adresse électronique UL :	Raymund.schwan@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Apprentissage des techniques de Méditation de pleine conscience pour la prise en charge :

- Des troubles de l'humeur
- Des troubles anxieux
- Des troubles du sommeil
- Des troubles de l'attention

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cette formation a pour objectifs de former les futurs psychiatres aux techniques de Méditation de pleine conscience pour la prise en charge des troubles cités plus haut.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Nb d'heures de préparation de cours pour les enseignants	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres						
Enseignement théorique					20		20			Classe inversée
Enseignement pratique			10			10	10			Cas cliniques – mise en pratique
Simulation et jeux de rôle			5			5	5			Jeux de rôle
TOTAL de l'UE			15		20	15	35		4	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 oui

 Non

Si oui, lesquelles :

 Accessible uniquement aux étudiants du 3^{ème} cycle du DES de psychiatrie option précoce de psychiatrie adultes ou de psychiatrie générale de l'ancien régime

Pour les étudiants de la subdivision de Nancy et de Reims : les étudiants doivent avoir validés la phase socle

Pour les étudiants des autres subdivisions : soumis à accord par une commission d'inscriptions, sur dossier

Programme de l'UE :

- Les bases théoriques et scientifiques
- Les indications
- Les programmes thérapeutiques
- L'évaluation des résultats cliniques et adaptation thérapeutique

L'UE3 sera organisée en alternance sur Nancy ou sur Reims pour l'ensemble des étudiants inscrits dans les deux universités

Fiche UE 4

Nom complet de l'UE : DIU de pratiques psychothérapies - psychiatrie d'adultes – techniques des Thérapies brèves

Composante de rattachement : DES de Psychiatrie	Semestre concerné éventuellement : 1
Section CNU : 49.03	
Nom du responsable de l'UE : Pr SCHWAN à Nancy / Pr KALADJIAN à Reims	Volume horaire personnel de l'étudiant : 35h
Adresse électronique UL : Raymund.schwan@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE : française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Apprentissage des techniques des Thérapies brèves pour la prise en charge :

- Des troubles de l'anxiété
- Des troubles de l'humeur
- Des troubles du comportement
- Des troubles du sommeil

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cette formation a pour objectifs de former les futurs psychiatres aux techniques des thérapies brèves pour la prise en charge des troubles cités plus haut.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Enseignement théorique					20		20		
Enseignement pratique			10			10	10		
Simulation et jeux de rôle			5			5	5		
TOTAL de l'UE			15		20	15	35	25	

Page 1 sur 2

Éventuellement : nombre d'ECTS de l'UE : Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :

Accessible uniquement aux étudiants du 3^{ème} cycle du DES de psychiatrie option précoce de psychiatrie adultes ou de psychiatrie générale de l'ancien régime

Pour les étudiants de la subdivision de Nancy et de Reims : les étudiants doivent avoir validés la phase socle

Pour les étudiants des autres subdivisions : soumis à accord par une commission d'inscriptions, sur dossier

Programme de l'UE :

- Les bases théoriques et scientifiques
- Les indications
- Les programmes thérapeutiques
- L'évaluation des résultats cliniques et adaptation thérapeutique

L'UE4 sera organisée en alternance sur Nancy ou sur Reims pour l'ensemble des étudiants inscrits dans les deux universités

Fiche UE 5

Nom complet de l'UE : DIU de pratiques psychothérapeutiques - psychiatrie d'adultes – techniques de Remédiation cognitive

Composante de rattachement : DES de Psychiatrie	Semestre concerné éventuellement : 1
Section CNU : 49.03	
Nom du responsable de l'UE : Pr SCHWAN à Nancy / Pr KALADJIAN à Reims	Volume horaire personnel de l'étudiant : 35h
Adresse électronique UL : Raymund.schwan@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE : française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Apprentissage des techniques de remédiation cognitive pour la prise en charge :
- Des psychoses

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cette formation a pour objectifs de former les futurs psychiatres aux techniques de Remédiation cognitive pour la prise en charge des psychoses

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Nb d'heures de préparation de cours pour les enseignants	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres						
Enseignement théorique					20		20			Classe inversée
Enseignement pratique			10			10	10			Cas cliniques – mise en pratique
Simulation et jeux de rôle			5			5	5			Jeux de rôle
TOTAL de l'UE			15		20	15	35		3	

Éventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 oui

 Non

Si oui, lesquelles :

Accessible uniquement aux étudiants du 3^{ème} cycle du DES de psychiatrie option précoce de psychiatrie adultes ou de psychiatrie générale de l'ancien régime

Pour les étudiants de la subdivision de Nancy et de Reims : les étudiants doivent avoir validé la phase socle

Pour les étudiants des autres subdivisions : soumis à accord par une commission d'inscriptions, sur dossier

Programme de l'UE :

- Les bases théoriques et scientifiques
- Les indications
- Les programmes thérapeutiques
- L'évaluation des résultats cliniques et adaptation thérapeutique

L'UE5 sera organisée sur chaque université (Reims et Nancy)

Fiche UE 6
Nom complet de l'UE : DIU Psychothérapies en psychiatrie adultes – techniques d'Hypnose

Composante de rattachement :	DES de Psychiatrie	Semestre concerné éventuellement :	1
Section CNU :	49.03		
Nom du responsable de l'UE :	Pr SCHWAN à Nancy / Pr KALADJIAN à Reims	Volume horaire personnel de l'étudiant :	35h
Adresse électronique UL :	Raymund.schwan@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Apprentissage des techniques d'Hypnose pour la prise en charge :

- Des troubles de l'anxiété
- Des troubles de l'humeur
- Des troubles du comportement
- Des addictions
- Des troubles du sommeil

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cette formation a pour objectifs de former les futurs psychiatres aux techniques d'hypnose pour la prise en charge des troubles cités plus haut.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Nb d'heures de préparation de cours pour les enseignants	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres						
Enseignement théorique					20		20			Classe inversée
Enseignement pratique			10			10	10			Cas cliniques – mise en pratique
Simulation et jeux de rôle			5			5	5			Jeux de rôle
TOTAL de l'UE			15		20	15	35		4	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 oui

 Non

Si oui, lesquelles :

 Accessible uniquement aux étudiants du 3^{ème} cycle du DES de psychiatrie option précoce de psychiatrie adultes ou de psychiatrie générale de l'ancien régime

Pour les étudiants de la subdivision de Nancy et de Reims : les étudiants doivent avoir validés la phase socie

Pour les étudiants des autres subdivisions : soumis à accord par une commission d'inscriptions, sur dossier

Programme de l'UE :

- Les bases théoriques et scientifiques
- Les indications
- Les programmes thérapeutiques
- L'évaluation des résultats cliniques et adaptation thérapeutique

L'UE6 sera organisée en alternance sur Nancy ou sur Reims pour l'ensemble des étudiants inscrits dans les deux universités

Fiche UE 7

Nom complet de l'UE : DIU pratiques psychothérapeutiques - psychiatrie d'adultes – techniques IMO

Composante de rattachement :	DES de Psychiatrie	Semestre concerné éventuellement :	1
Section CNU :	49.03	Volume horaire personnel de l'étudiant :	35h
Nom du responsable de l'UE :	Pr SCHWAN à Nancy / Pr KALADJIAN à Reims	Langue d'enseignement de l'UE :	française
Adresse électronique UL :	Raymund.schwan@univ-lorraine.fr		

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Apprentissage des techniques IMO pour la prise en charge :

- Des troubles de stress post-traumatique
- Des troubles anxieux

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cette formation a pour objectifs de former les futurs psychiatres aux techniques IMO pour la prise en charge des états de stress post-traumatique.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Nb d'heures de préparation de cours pour les enseignants	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres						
Enseignement théorique					20		20			Classe inversée
Enseignement pratique			10			10	10			Cas cliniques – mise en pratique
Simulation et jeux de rôle			5			5	5			Jeux de rôle
TOTAL de l'UE			15		20	15	35		4	

 Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

 Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

 Travaux personnels en % : (b)/(c) :

 Modalités d'accès à l'UE (prérequis) : oui Non

Si oui, lesquelles :

 Accessible uniquement aux étudiants du 3^{ème} cycle du DES de psychiatrie option précoce de psychiatrie adultes ou de psychiatrie générale de l'ancien régime

Pour les étudiants de la subdivision de Nancy et de Reims : les étudiants doivent avoir validés la phase socle

Pour les étudiants des autres subdivisions : soumis à accord par une commission d'inscriptions, sur dossier

Programme de l'UE :

- Les bases théoriques et scientifiques
- Les indications
- Les programmes thérapeutiques
- L'évaluation des résultats cliniques et adaptation thérapeutique

L'UE7 sera organisée en alternance sur Nancy ou sur Reims pour l'ensemble des étudiants inscrits dans les deux universités

Fiche UE 8
Nom complet de l'UE : DIU Psychothérapies en psychiatrie adultes – techniques des Thérapies brèves

Composante de rattachement :	DES de Psychiatrie	Semestre concerné éventuellement :	1
Section CNU :	49.03		
Nom du responsable de l'UE :	Pr SCHWAN à Nancy / Pr KALADJIAN à Reims	Volume horaire personnel de l'étudiant :	66h
Adresse électronique UL :	Raymund.schwan@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Supervision collective des techniques psychothérapeutiques pour la prise en charge :

- Des troubles de l'anxiété
- Des troubles de l'humeur
- Des troubles du comportement
- Des troubles du sommeil
- Des troubles de stress post-traumatique
- Des psychoses
- Des troubles de la personnalité
- Des troubles de l'attention
- Des addictions

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cette formation a pour objectifs de former les futurs psychiatres aux techniques psychothérapeutiques pour la prise en charge des troubles cités plus haut.

ANNEXE 1

Enseignements constitués de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Nb d'heures de préparation de cours et de notation des mémoires pour les enseignants et les jurys	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres						
Enseignement théorique					50	50				Préparation du mémoire
Enseignement pratique			15			15	15			Mise en pratique des compétences acquises
Simulation et jeux de rôle										
TOTAL de l'UE			15		50	15	65		4+45	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 oui

 Non

Si oui, lesquelles :

 Accessible uniquement aux étudiants du 3^{ème} cycle du DES de psychiatrie option précoce de psychiatrie adultes ou de psychiatrie générale de l'ancien régime
 Les étudiants doivent avoir validés la phase socle et validés les UE1, UE2, UE3, UE4, UE5, UE6, UE7.

Programme de l'UE :

- Supervision collective
- Les indications
 - Les techniques thérapeutiques
 - L'évaluation des résultats cliniques et adaptation thérapeutique

 L'UE8 sera organisée en alternance sur Nancy ou sur Reims pour l'ensemble des étudiants inscrits dans les deux universités.
 Les étudiants devront envoyer leur mémoire aux membres du jury prédéfinis par thématique.

Annexe 2 Matrice des coûts – pour la subdivision de Nancy

Nom du diplôme
<i>Collégium Santé</i>
Faculté de Médecine

cellules à compléter
choisir le collégium et la
composante dans le
menu déroulant

Coût total de la formation	15 054,52
<i>dont masse salariale enseignant</i>	4 632,82
Coût horaire moyen de la formation	253,02
<i>dont masse salariale enseignant</i>	77,86

Masse salariale du personnel enseignant

Enseignants	Salaire moyen horaire (brut chargé)	Volume horaire dans la formation	Montant
ENSEIGNANTS UL	172,22	10	1 722,22
VACATAIRE D'ENSEIGNEMENT	58,80	49,5	2 910,60
CONTRACTUEL ETUDIANT	21,61	0	-
<i>Ensemble</i>	77,86	60	4 632,82

Dépenses spécifiques à la formation

Nature de dépenses	Montant
Missions	2 758,80
Matériel spécifiques à la formation	
Rémunération liée à la réalisation d'actions en formation continue. D714-60	
Autres (Préciser).....	130,00
<i>Ensemble des coûts directs</i>	2 888,80

Coût total de la formation

Masse salariale	4 632,82
Dépenses spécifiques et directes	2 888,80
Coûts environnés - soutien	5 314,74
Coûts environnés - support	2 218,16
<i>Coût réel de la formation</i>	15 054,52

Coût moyen par étudiant

Effectifs attendus	10
Coût moyen de référence / étudiant	1 505,45 €

Recettes	Montant	Tarif de la formation par apprenant
Recettes de formation (Entreprises, OPCA, Particuliers, Contrats de pro)	14 000,00 €	
Recettes provenant des Subventions publiques (Etat, Région,...)	- €	1 400,00 €
Autres recettes (étudiants,...)	3 500,00 €	
RECETTES PREVISIONNELLES	17 500,00 €	
MARGE PREVISIONNELLE	2 445,48 €	

Annexe 3 lettre d'intention



**Professeur Docteur Raymund
SCHWAN**
Coordonnateur du DES de
Psychiatrie
Chef de Pôle
Pôle hospitalo-universitaire de
psychiatrie d'adultes et
d'Addictologie du Grand Nancy
CPN
raymund.schwan@univ-lorraine.fr

Secrétariat
Tél : 03.83.92.84.71
Fax : 03.83.92.84.69
[psychiatrie-enseignement@cpn-
laxou.com](mailto:psychiatrie-enseignement@cpn-laxou.com)

Laxou, le 06 janvier 2023

Monsieur le Doyen
Professeur Marc BRAUN
Faculté de médecine de Nancy
9 avenue de la Forêt de Haye
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Objet : Lettre d'intention – Création d'un DIU en psychiatrie

Monsieur le Doyen,

Au regard du faible intérêt actuel des étudiants en médecine pour le DES de Psychiatrie proposé par les subdivisions du Grand Est, notamment Nancy et Reims, il nous est apparu indispensable de trouver des solutions pour renforcer notre attractivité.

Avec mon collègue, le Pr Arthur KALADJIAN (Reims), nous aimerions proposer la création d'un DIU à partir de la rentrée prochaine (2023-2024) centré sur les psychothérapies en psychiatrie adultes. Ce DIU aurait pour objectif de former nos internes à différentes techniques psychothérapeutiques et surtout de permettre leur mise en pratique. L'enseignement concernerait les techniques de TCC, de remédiation cognitive, d'IMO, d'ACT, de méditation de pleine conscience, d'hypnose et de thérapies brèves.

Aucun DU ni DIU de ce type n'existe actuellement sur le territoire national.

Concrètement, ce DIU serait organisé sur deux années universitaires. Certains enseignements seraient réalisés de façon séparée dans chacune des villes et d'autres seraient communs et dispensés en alternance à Nancy ou Reims en fonction des thématiques abordées.

Nous sommes convaincus qu'une telle formation permettrait de garder nombre de nos étudiants ou d'en attirer davantage au sein de nos subdivisions. Aussi, pourriez-vous soutenir notre demande de création de ce nouveau diplôme ?

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de recevoir l'expression de nos respectueuses salutations.

Pr Raymund SCHWAN

Pr Arthur KALADJIAN

Annexe 4 : Enquête de satisfaction / Questionnaire de satisfaction
QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION - Etablissement/structure bénéficiaire

Titre de la formation :
Nom, Prénom du(des) apprenant(s)
Date(s) de réalisation : Du.....au.....
Lieu :

1 = insatisfaisant / 2 = Peu satisfaisant / 3 = Satisfaisant / 4 = Très satisfaisant

RELATION AVEC LE CPN -Organisme de Formation	
Notre offre a-t-elle répondu à vos besoins ?	1 - 2 - 3 - 4
Que pensez-vous des échanges et du suivi administratif avec nos services ?	1 - 2 - 3 - 4

EVALUATION APRES L'ACTION DE FORMATION
--

Qui était à l'initiative de la formation ?

L'(es) apprenant(s) Vous-même Vous et l'(es) apprenant(s) Autres :

A l'issue de la formation, avez-vous eu un entretien avec l'(es) apprenant(s) pour faire un point sur l'apport de celle-ci ?

Oui Non Si non, Pourquoi ? :

Les objectifs de la formation ont-ils été atteints ?

Oui Non Si non, Pourquoi ? :

Les acquis de la formation sont-ils utilisés dans le quotidien professionnel du (des) apprenant(s) ?

Oui Non Si non, Pourquoi ? :

COMMENTAIRES GENERAUX

.....

.....

.....

Seriez-vous prêt à faire appel de nouveau au CPN - Organisme de Formation ?

Oui, pour le mêmes types d'actions de formation Oui, pour d'autres actions de formation

Non - Pourquoi ? :

Nom du signataire,
Etablissement / structure bénéficiaire

Enquête de satisfaction de la formation

Votre retour sur la formation que vous avez suivie est très important. Cela nous permettra d'identifier des pistes d'amélioration de la qualité de nos formations, et, ainsi, répondre au mieux à vos besoins et à ceux de vos collègues.

Merci de prendre le temps de répondre à chacune des questions suivantes en cochant la réponse de votre choix.

N'oubliez pas le verso !

Merci d'avance pour le temps consacré à cette enquête !

Titre de la formation :

Dates :

Formateur(s) :

Etablissement :

Informations générales

	Pas du tout	Plutôt non	Pas d'avis	Plutôt oui	Tout à fait
Etiez-vous motivé pour suivre cette formation ?	<input type="radio"/>				
Avez-vous volontairement participé à la formation ?	<input type="radio"/>				
Recommanderiez-vous cette formation à un collègue ?	<input type="radio"/>				
Avez-vous eu connaissance du programme avant la formation ?	<input type="radio"/>				

Contenu de la formation

	Pas du tout	Plutôt non	Pas d'avis	Plutôt oui	Tout à fait
Le contenu de la formation m'a paru utile et transposable dans mes pratiques professionnelles	<input type="radio"/>				
Les outils pédagogiques utilisés m'ont permis de développer mes connaissances	<input type="radio"/>				
Les supports pédagogiques étaient de bonne qualité	<input type="radio"/>				
Les supports pédagogiques ont été mis à disposition	<input type="radio"/>				
Les outils pédagogiques étaient variés	<input type="radio"/>				
Les objectifs de la formation ont été atteints	<input type="radio"/>				
Le contenu de la formation correspond à vos attentes	<input type="radio"/>				

Le formateur

	Pas du tout	Plutôt non	Pas d'avis	Plutôt oui	Tout à fait
A su répondre à vos questions/demandes	<input type="radio"/>				
Maîtrise son sujet	<input type="radio"/>				
A de bonnes capacités d'animation	<input type="radio"/>				
Etait clair dans ses explications	<input type="radio"/>				

Organisation

	Pas du tout	Plutôt non	Pas d'avis	Plutôt oui	Tout à fait
Les conditions matérielles de la formation étaient adaptées	<input type="radio"/>				
La durée de la formation était adaptée à vos besoins	<input type="radio"/>				
Les modalités d'accueil ont-elles été satisfaisantes ?	<input type="radio"/>				

Remarques
